

côté club

DIRIGEANTS &
ANIMATEURS

Actualités

« Vitafédé » part en tournée

Tendances

Les Français adeptes du yoga

Sport Santé

Formation filière adulte Cross
Training Sport Santé

Animateurs

Partagez le goût de l'activité
physique avec les tout-petits !

#37



Pour vos rassemblements fédéraux, assemblées générales, réunions de travail, formations...



PROFITEZ DE VOS AVANTAGES ADHÉRENTS



➔ **5%*** de réduction
1 gratuité
pour 20 adultes payants

➔ **50%*** de réduction
sur la location de salle

RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATIONS
04 73 43 00 00 - vvf-villages.fr

ÉDITO



" CHERS DIRIGEANTS DE CLUBS, DE CODEP, DE COREG, CHERS ANIMATEURS "

Après les douceurs de l'été, les bienfaits des vacances et de l'activité physique que nombreux d'entre vous n'ont pas manqué de poursuivre ou de faire pratiquer sur les lieux de vacances des Français, le temps de la rentrée est venu.

Nouvelle saison, nouvelles ambitions, nouvel enthousiasme, mais aussi et surtout de nouveaux plaisirs à vivre au contact de vos salariés de structures, dirigeants d'associations, animateurs et licenciés.

À la Fédération, nous avons profité de l'été pour traduire en actions concrètes notre projet éVolution#2024 dans un hors-série de Côté Club. Vous y avez découvert nos ambitions, nos projets, nos engagements, nos nouvelles couleurs fédérales avec le lancement de la plateforme de marque Vitafédé. Et notre volonté de satisfaire toujours plus et toujours mieux ceux qui nous font confiance, ceux qui ont adhéré comme vous, et qui adhéreront à l'avenir, à nos principes de solidarité, de convivialité, de partage et à toutes ces valeurs qui font de l'EPGV une fédération incontournable pour se faire du bien au corps et à l'esprit.

Cette nouvelle saison qui s'ouvre annonce également une autre nouvelle couleur, celle de la Responsabilité Sociale et Environnementale. Cette RSE à laquelle nous consacrons une nouvelle rubrique régulière dans ce magazine dès ce mois-ci. Une couleur qui désormais teintera, de façon plus visible et plus évidente, nos comportements et nos actions, à l'image de celles qui rythmeront le « Vitafédé Tour », autre événement fédérateur et marquant de cette saison et dont nous vous révélerons les contours dans ces pages. Enfin, une démarche responsable, écologique, économique et sociale dans laquelle nous souhaitons vous entraîner concrètement et durablement.

Il est temps pour moi de vous souhaiter une belle saison 2019-2020 et de vous témoigner toute ma fierté de vous compter dans nos rangs pour hisser bien haut nos couleurs.

Patricia Morel,
Présidente de la FFEPGV

CÔTÉ CLUB #37 SEPTEMBRE 2019

Le magazine de la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire
46/48 rue de Lagny
93100 Montreuil
Tél. : 01 41 72 26 00
E-mail : communication@vitafede.fr
www.sport-sante.fr

Directrice de la publication :
Patricia Morel, présidente de la FFEPGV

Directeur de la rédaction :
Wenceslas Borderias

Coordination éditoriale :
Vincent Rousselet-Blanc

Comité de lecture :
Denis Capdeville, Françoise Crist-Moulierac, Brigitte Lan, Simone Lefebvre, Patricia Morel

Secrétariat de rédaction :
Agence Comquest

Rédacteurs :
Alexandre Bénard, Vincent Rousselet-Blanc, Elodie Sillaro, Alina Taranik
Ont participé à ce numéro :
Laurine Bourgeois, Jonas Micard

Crédit photos :
Clubs EPGV, Claude Rouillé, FFEPGV, Adobe Stock, iStock, Rosette Photo

Conception et réalisation :
Agence Comquest

Imprimeur :
Tanghe Printing
Boulevard Industriel 20, 7780 Comines, Belgique

Abonnement 1 an / 10 numéros :
Licenciés : 21 €
Non-licenciés : 43 €
Etranger : 32 €

CPPAP n° 0619 G 91396
Dépôt légal : n°37, septembre 2019 - ISSN : 2258-062X

Associatheque.fr évolue pour mieux accompagner les associations !

Votre base de connaissances associatives fait peau neuve !

- Nouveaux guides pratiques et dossiers thématiques
- Boîte à outils restructurée
- Accès et navigation simplifiés

Une consultation adaptée à tous les écrans.

Des contenus ouverts* à tous !

Confédération Nationale du Crédit Mutuel - Association loi 1901 - siège : 88-90 rue Cardinet 75017 Paris - SIREN 784646689 - © shutterstock - Décembre 2018

* Voir conditions sur le site associatheque.fr

SOMMAIRE



Actualités

Fédérales

6. Vitafédé part en tournée
7. Téléthon : à vos inscriptions !

COREG CODEP

8. Rentrée : un week-end pour renforcer les liens
L'offre de formations renforcée
9. Le Codep 22 à nouveau opérationnel
Le Coreg Occitanie labellisé

Clubs

10. Des vacances actives avec Vitafédé
11. Un annuaire pour les clubs de l'Isère
La Normandique : À l'assaut des plages normandes

RSE

12. RSE : vos projets nous intéressent !

Tendances

14. La vague yoga gagne les salles EPGV

Marketing / Digital

16. N'oubliez pas la presse locale !
17. Et pourquoi pas une newsletter ?

Gestion / Juridique

18. La notion d'intérêt général d'une association

Sport santé

20. Activité physique des seniors, une clé contre l'isolement ?

Animateurs

23. Formez-vous aux métiers du sport avec le CQP en e-learning
24. Partagez le goût de l'activité physique avec les tout-petits !
25. La séance Parents-Enfants, première activité physique de bébé !

Au service des clubs

26. Chargée de mission de l'IRAPS
27. L'IRAPS ramène sa science
28. FFEPGV : l'histoire passée... en revues
30. Reportage : retour en images

Actualités fédérales

« VITAFÉDÉ » PART EN TOURNÉE

Pour donner une nouvelle dynamique et une synergie à ses actions, une large visibilité à la nouvelle marque Vitafédé et fidéliser ses licenciés et en recruter de nouveaux, la Fédération lance le « Vitafédé Tour »

Rien ne vaut de grands et beaux événements sur le terrain pour fédérer, fidéliser ses licenciés mais aussi se faire connaître et recruter. Depuis des années, sur tout le territoire, les structures (clubs, Codep et Coreg) organisent ce type d'événements. Pour leur donner plus d'envergure et d'ampleur, la Fédération a imaginé les regrouper dès 2019-2020 dans une tournée des événements fédérateurs : « Le Vitafédé Tour ». Une tournée qui se clôturera par un événement point d'orgue à l'Assemblée Générale de la FFEPGV en 2020 à Antibes.

COREG, À VOS PROJETS !

Ouverte dès le 15 septembre, et ce jusqu'au 1^{er} novembre 2019, la période de dépôt de projets ne concerne que les Coreg, seuls habilités à candidater, soit pour un événement pour lequel ils sont organisateurs, soit pour celui d'un Codep de leur territoire. Seul un projet par région pourra être sélectionné. Encore faudra-t-il, pour être retenu et obtenir un financement, qu'il réponde à certains critères. « L'événement devra par exemple obligatoirement se tenir entre le 1^{er} janvier et le 30

novembre 2020 et devra bien sûr respecter les objectifs posés - fidéliser et recruter - à travers des activités dont la mixité et la diversité permettront de séduire le plus grand nombre, licenciés et non-licenciés, détaille Sandrine Prinnet, Cadre Technique National en charge du dossier. L'événement devra également intégrer des notions de RSE (Responsabilité Sociale et Environnementale) et de promotion d'une cause solidaire que la Fédération initiera dans le cadre de la tournée Vitafédé Tour ».

Les projets retenus recevront alors le soutien de la Fédération sous la forme d'une dotation d'outils de communication pour communiquer en amont et pendant l'événement, d'un accompagnement vers les médias régionaux (presse, TV) en relation avec l'agence Shadow Communication, d'une communication fédérale en amont des événements et d'un soutien financier au regard du budget prévisionnel du projet.

LE FINAL DE « VITAFÉDÉ TOUR » À ANTIBES

Les événements régionaux du « Vitafédé Tour » constitueront



les étapes qui mèneront à un grand événement national en décembre 2020, lors de l'Assemblée Générale Fédérale d'Antibes. Une étape qui signera, à l'occasion de la fin de mandat fédéral, la volonté de rassembler la famille EPGV et le souhait d'organiser un temps fort de communication en direction du grand public.

Vincent Rousselet-Blanc



VITAFÉDÉ TOUR : LE CALENDRIER

DÉBUT DES DÉPÔTS DE DOSSIER :
15 septembre 2019

DATE LIMITE DES DÉPÔTS DE DOSSIER :
1^{er} novembre 2019

DATE LIMITE RÉUNION DE SÉLECTION DES PROJETS :
30 novembre 2019

COMMUNICATION DE LA SÉLECTION DES PROJETS :
Courant décembre 2019

UNE AGENCE POUR LES PARTENARIATS

Dans sa volonté d'apporter à ses licenciés et à ses structures toujours plus d'avantages et de diversifier ses ressources, la Fédération s'est adjoint les services de l'agence MCI pour l'accompagner dans sa stratégie de développement et d'activation de ses partenariats, actuels et nouveaux. En collaboration avec un comité stratégique fédéral dédié, composé de membres permanents (la Présidente et des représentants de l'ensemble des ses directions du siège national) et de membres occasionnels en fonction des besoins, l'agence réfléchira dès septembre à la définition et aux objectifs de la stratégie à mettre en place, à la construction d'offres concrètes à mettre en œuvre et à l'identification de partenaires à prospecter et à activer tant au niveau national qu'au niveau des territoires.

TÉLÉTHON : À VOS INSCRIPTIONS !

Les 6 et 7 décembre prochain, plus de 200 000 bénévoles et 5 millions de Français participeront à l'une des 20 000 actions de la campagne du Téléthon 2019. Parmi eux, des dirigeants de clubs, des animateurs, des licenciés et des salariés de la FFEPGV, partenaire de l'AFM-Téléthon depuis 2011.

Cette année encore, dès le 1^{er} octobre, date du début de la campagne et des actions sur le terrain, et jusqu'au 31 décembre, la Fédération compte sur l'engagement de ses clubs et de ses structures pour se distinguer dans l'animation d'événements et la collecte des dons. Le point d'orgue de la campagne sera, bien sûr, constitué par les 30 heures événementielles retransmises sur France Télévisions entre le 6 et le 7 décembre.

MONTER UNE ACTION OFFICIELLE

La mise en place d'une animation Téléthon nécessite une accréditation. Pour l'obtenir, il est impératif que les clubs se rapprochent au plus vite de la coordination Téléthon locale la plus proche. Vous trouverez les adresses sur www.afm-telethon.fr/coordinations. Il existe 155 coordinations sur le territoire et dans les Dom-Tom. Elles sont composées de bénévoles dont le rôle est de coordonner les actions sur leurs territoires et de vous conseiller, de vous



guider et de vous assister dans votre projet.

Pour être accrédité, il vous faudra signer avec elles un contrat d'engagement et éventuellement un additif. Afin de valoriser les actions de la FFEPGV, n'oubliez pas de cocher sur ce contrat ou sur l'additif la case « FFEPGV ». Une fois accrédité, le club recevra une gamme complète d'outils de promotion et de communication aux couleurs du Téléthon et personnalisables à celles de votre association (affiches, banderoles, ballons...)

Reste maintenant à choisir la bonne action à réaliser sur le terrain, celle qui fera venir le public auprès duquel récolter des dons. Une petite piste : le slogan de la campagne 2019 devrait être « Allez plus haut ». À vous d'interpréter cette petite phrase et de donner de la hauteur à vos actions.

Certains ont déjà pensé à des activités menées en altitude. Ceux qui cherchent des idées pourront se rendre sur un site dédié www.agir.telethon.fr.

Et n'oubliez pas de tenir informé de vos actions le service communication de la Fédération (communication@vitafede.fr) car participer au Téléthon cadre avec la démarche RSE (Responsabilité Sociale et Environnementale) que la Fédération veut promouvoir. Ces actions pourront être mises en avant dans Côté Club et sur d'autres supports fédéraux.

V.R-B



FEU VERT POUR ASSOCONNECT

Suite au bilan positif de la phase 1 expérimentale, lancée en avril avec le Coreg de la Nouvelle-Aquitaine ainsi que les Codep 33 et 23 qui ont accompagné 10 clubs pilotes, le Comité directeur fédéral a approuvé le déploiement d'Assoconnect à l'échelon national à compter de la saison 2019-2020. « Avec un peu plus de pratique régulière, cet outil sera un vrai plus et va nous rendre service, notamment pour la comptabilité, témoigne Marie-Noëlle Desclaud, secrétaire du Sporting Club monégurais (Gironde), un des clubs choisis pour l'essayer. Si la solution « comptabilité » a remporté un vif succès, elle n'est pas la seule : « J'ai beaucoup aimé la gestion des adhérents avec la possibilité de créer des groupes et sous-groupes, l'outil d'envoi d'emails et la gestion des agendas qui est aussi une bonne idée, ajoute Anne Calloway, présidente du club GV de Capian, toujours en Gironde ». À suivre donc.

SPORT SUR ORDONNANCE : LA FFEPGV RENFORCÉE

C'est avec un certain bonheur que la Direction Technique Nationale a pris note du dernier arrêté du ministère des Sports, daté du 19 juillet 2019, relatif à la liste des certificats de qualification professionnelle autorisant la dispensation d'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection de longue durée. En d'autres termes, ce document a validé une liste de certificats qui permettra à tous les animateurs qualifiés du CQP avec la qualification complémentaire de pouvoir être reconnus dans tous les réseaux et auprès des institutions associées au système de Sport sur Ordonnance. Une excellente nouvelle qui renforce la position d'experte de cet univers de la FFEPGV. La DTN assure d'ores et déjà qu'elle effectuera un accompagnement spécifique pour qualifier rapidement les animateurs concernés par l'obtention d'un nouveau certificat.

RENTÉE : UN WEEK-END POUR RENFORCER LES LIENS

Alors que les 500 000 pratiquants de l'EPGV s'apprêtent à regagner les clubs pour une nouvelle saison, dirigeants et animateurs se préparent en coulisses afin que cette nouvelle année tienne toutes ses promesses. Première échéance du calendrier, le traditionnel « week-end de rentrée » organisé dans chaque région. L'occasion de renforcer les liens entre éducateurs et dirigeants tout en fixant de nouveaux objectifs pour la saison à venir, le tout dans la bonne humeur.

Ainsi, le Comité Régional du Pays de la Loire organisera la deuxième édition de son « Reg'Ve Sport Santé » les 28 et 29 septembre prochain, ouvert aux animateurs et dirigeants des clubs de la région. Soucieux de fédérer les clubs qui composent ses cinq Comités

le partage autour d'activités physiques et ludiques. Au programme : marche nordique et marche active en pleine nature, mais également des séances de Pilates, de cross training en extérieur, de step, de fitball ou encore des séances à la sangle à réaliser seul, à

dirigeants auront droit à une réunion d'informations animée par France Bénévolat autour des stratégies de recrutement et de gestion des bénévoles.

LE GRAND EST ENCORE PLUS PROCHE DE SES CLUBS

Programmé lui aussi les 28 et 29 septembre, le Coreg Grand Est organisera son deuxième week-end de rentrée depuis la fusion régionale. Un événement 100% interne qui accueillera près de 60 dirigeants et animateurs des clubs affiliés au sein des neuf comités départementaux de la région. Inscrit dans le projet régional, l'objectif de ce week-end est de favoriser la dynamique

territoriale et de renforcer la proximité entre les acteurs régionaux, départementaux et locaux, en proposant un moment d'échanges et de pratiques dès la rentrée. Ce sera aussi l'occasion de présenter de nouveaux programmes à l'intention des seniors. « À l'instar du projet fédéral, nous souhaitons renforcer notre lien avec les clubs notamment à travers ce stage de rentrée au niveau régional, mais cela se traduira également par de l'événementiel au sein des départements et le développement des services au club », explique Céline Poirier, assistante et conseillère de développement au sein du Coreg Grand Est. Pour ce faire, plusieurs activités en salle et en

plein air seront proposées au choix durant ces deux jours à Vigy (57) où la centrale d'achats Gévédit sera présente. Wellness et gym ballon, cross training sport santé, Qi-gongq, folk, yoga ou encore « gym beaux jours » seront au programme. Enfin, durant ce week-end entièrement dédié à la pratique, des équipes pourront s'affronter lors de challenges de mölkky, de morpion en relais ou encore sur un parcours d'obstacles avec des lots à gagner.

Pour la région des Hauts-de-France, le rendez-vous est programmé le 21 septembre, le Coreg Corse organisera le sien les 5 et 6 Octobre. En région Île-de-France pas de stage "Coreg" programmé, ce sont les départements qui organiseront chacun leur stage de rentrée courant septembre.

Alexandre Benard

" FAVORISER LA DYNAMIQUE TERRITORIALE ET RENFORCER LA PROXIMITÉ "

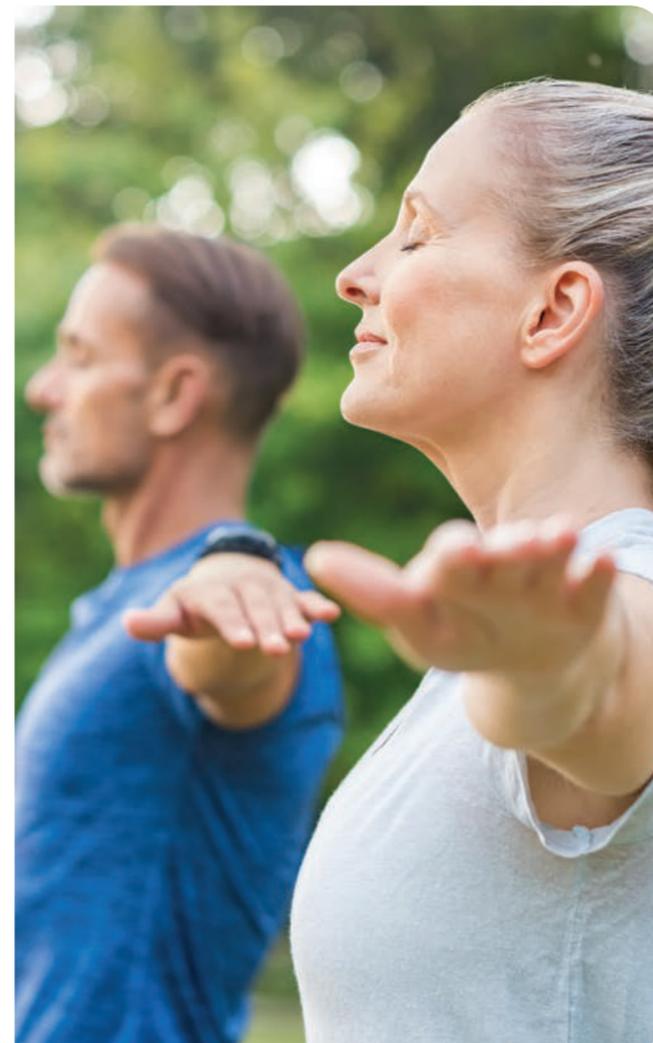
Départementaux (Sarthe, Vendée, Loire-Atlantique, Mayenne et Maine-et-Loire), l'événement se tiendra à Sainte-Suzanne (53), élu Village préféré des Français en 2013. Ce rassemblement permettra de favoriser les échanges et

deux ou en groupe. De façon plus détendue, des cours de bodyzen, de méditation et de relaxation seront également dispensés aux animateurs et dirigeants présents pour débiter cette nouvelle saison sous les meilleurs auspices. Enfin, les

L'OFFRE DE FORMATIONS RENFORCÉE

Dans un marché des métiers de la forme très concurrentiel et pour répondre aux demandes de ses adhérents, la FFEPGV n'a cessé de vouloir renforcer les compétences de ses animateurs en leur proposant une offre de formation toujours plus riche. C'est pourquoi le Comité Directeur a accepté de valider la proposition d'élargissement de l'offre de formation EPGV en donnant la possibilité aux Organismes de formation EPGV, en capacité de répondre au cahier des charges, d'assurer la mise en œuvre du Certificat de Qualification Professionnelle Instructeur Fitness pour la mention « Cours collectifs ». Ce CQP instructeur Fitness a été déposé par la Fédération Nationale de Fitness et France Active. Il est construit en 6 blocs de compétences avec 2 mentions, dont une sur les « Cours collectifs ». Il y a une équivalence avec notre CQP ALS, Option AGEE (tests d'entrée, blocs 1, 2 et 5 de la mention « Cours collectifs »). Précisons que ce CQP ne remplace pas notre CQP ALS. C'est en supplément, une évolution, un élargissement de notre offre de formation.

Dans le même ordre d'idée, le Comité Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) a décidé d'expérimenter une formation en partenariat avec LEADERFIT' Formation sur le thème « Devenez animateur sportif professionnel spécialiste du Wellness avec le Comité Régional PACA et LEADERFIT' ». Leaderfit' Formation propose des formations proches des attentes et des besoins du marché, tout en y apportant les nouvelles tendances en termes de discipline sportive et d'évolution professionnelle.



LE CODEP 22 À NOUVEAU OPÉRATIONNEL

Lors de la dernière assemblée générale, en décembre 2017, le comité directeur du Codep des Côtes d'Armor avait démissionné et le Codep avait été dissous. En attendant qu'il se recrée, la vingtaine de clubs affiliés des Côtes d'Armor ont pu compter sur la Fédération pour s'occuper de près de 1700 licenciés. Mais depuis le 29 juin, ces clubs ont à nouveau un Codep sur lequel compter. En effet, lors de l'assemblée générale qui s'est déroulée au siège de la Maison départementale des sports de Brézillet, Evelyne Bardou a été élue présidente du nouveau Codep 22. Sa nouvelle équipe est notamment composée de Marie Pitel, secrétaire, Marie-Pierre Robin, trésorière.



Contact :
Codep EPGV 22, Maison des Sports, 18 rue Pierre-de-Coubertin 22440 PLOUFRAGAN Codep-gv22@epgv.fr

LE COREG OCCITANIE LABELLISÉ

En juin dernier, le Coreg EPGV d'Occitanie a vu son organisme de formation recevoir le label qualité Certif'Région, par le Conseil Régional Occitanie. Ce label inscrit au CNEFOP (Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles) est reconnu comme preuve de qualité au niveau national par l'ensemble des financeurs de la formation professionnelle. Ainsi, son obtention permet à l'organisme de formation du Coreg Occitanie d'être référencé dans le DataDock, l'outil d'aide au référencement des organismes de formation. Cette marque de conformité est un engagement dans une démarche qualité portée par l'ensemble des membres du Coreg EPGV Occitanie.

DES VACANCES ACTIVES AVEC « VITAFÉDÉ »

Pour se faire connaître de publics différents et espérer recruter ou tout simplement pour proposer à leurs licenciés de pratiquer pendant les vacances, certains clubs n'ont pas cessé leur activité cet été.



Courseulles-sur-mer



Sport patrimoine à Moissac



Dynamic Body de Lunéville

Vous avez peut-être passé cet été quelques jours de vacances sur la plage de Port-Maria, à Larmor Plage, dans le Morbihan. Et vous y avez rencontré des collègues et confrères EPGV en train de mener des séances de marche nordique, de Pilates, de renforcement musculaire ou de stretching, voire de randonnée aquatique. Ce sont, pour l'exemple, les activités estivales déployées par les dirigeants et animateurs du club Energym de Hennebont, partis à la rencontre du public et des touristes, pour se faire connaître et les faire bouger un peu.

Mêmes scènes, ailleurs, sur la plage de Courseulles-sur-Mer dans le Calvados, pour ne citer qu'elle. Et si ce n'était pas sur la plage, c'était peut-être dans un camping. C'est en tout cas, là, au camping de la Valane, à Collonges la rouge, en Corrèze, que Sandrine, de l'association Boos.T.ER, de Puybrun dans le Lot, a proposé des initiations marche nordique sport santé.

D'autres ont choisi la culture pour se manifester. Comme le club Gym' Attitude de Montesquieu, dans le Tarn-et-Garonne, qui, en partenariat avec la ville de Moissac, a animé 6 lundis matin des « visites SPORT et PATRIMOINE ». Le concept ? Proposer aux touristes des exercices de Qi Gong, d'équilibre ou d'étirements tout au long de deux parcours de visites culturelles de la ville.

D'autres clubs du nord du département se sont regroupés pour participer au Gym Summer Tour, en tournée chaque mercredi, en extérieur et dans des villes différentes. La liste est longue.

“ L'ÉTÉ, PÉRIODE IDÉALE POUR FAIRE CONNAÎTRE NOS ACTIVITÉS À DE NOUVEAUX PUBLICS ”

Cet été, les clubs EPGV n'ont donc pas manqué d'imagination pour s'activer. Pour des raisons différentes. « L'été est un moment idéal pour partir à la rencontre des gens, pour faire connaître nos activités à de nouveaux publics qui ne nous connaissent pas encore, pour espérer en recruter, tout ça dans une ambiance détendue, de vacances », explique Aude Saez, directrice et animatrice de l'association « À chacun sa Gym » à Saint-Christol-les-Alès dans le Gard. Elle aussi est restée active pendant les vacances en proposant du yoga, du Pilates et de la danse africaine de type zumba. Question de rentabilité : « On vient d'aménager notre propre salle, poursuit-elle, et pour rentabiliser on a fait des cours deux fois par semaine, tout

l'été. »

Sans aller démarcher sur les lieux de vacances, de nombreuses autres associations sont restées actives pour leurs licenciés qui ne partaient pas ou pas très longtemps. Ainsi pas de trêve estivale au Club Dynamic Body de Lunéville, en Meurthe et Moselle, où Dominique Belotti (photo), animatrice de l'association, a dispensé pendant deux mois ses séances hebdomadaires de yoga, Pilates sur ballon et Harmony Therapy.

Même fréquence au club de GV Claire Cour de Marguerittes, dans le Gard, avec des séances fitness organisées dans un parc ombragé. Et quand ce ne furent pas des initiatives prises par les associations, c'est le Comité départemental qui prit le relais. Comme ce fut le cas avec le Codep 82, du Tarn-et-Garonne, qui a accepté

de s'associer avec la ville de Montauban pour proposer tous les jeudis de juillet et d'août, des animations sport-santé et des séances gratuites de « Gym Zen », « Gym Energie » et « Gym Renfo ».

Quant à la section de la Turballe en Loire Atlantique, sa présidente, Annie Lagré, malgré la fermeture de son club, a trouvé un autre moyen de rester en contact avec ses licenciés : « J'ai tenu un blog avec toutes les infos de l'été, pour que les adhérents ne nous oublient pas ! »

Vincent Rousselet-Blanc

UN ANNUAIRE POUR LES CLUBS DE L'ISÈRE

Les rencontres entre Codep ont du bon. Celle qui s'est déroulée en février dernier entre les Codep 26/07 (Drôme-Ardèche) et celui de l'Isère (Codep 38), a permis à ce dernier de dupliquer une idée simple et utile : la création d'un annuaire des clubs de son département pour la rentrée sportive 2019-2020. À l'image de ce qu'a initié le Codep 26/07, cet outil de communication se présentera sous la forme d'un livret agrafé qui reprendra l'ensemble des informations générales de chaque club : mail, adresses, téléphone, liste des activités proposées, site internet... Cet annuaire du Codep 38 sera distribué à chacun des 110 clubs isérois (un par club). « Grâce à cet annuaire, on pourra contacter plus facilement les clubs voisins, connaître leurs activités et leurs animateurs. Ce qui nous permettra aussi, par exemple, en parallèle, de réaliser un diagnostic animateur », conclut Benjamin Charlot, responsable Développement et Communication du Codep 38 et auteur de ce futur annuaire.



À L'ASSAUT DES PLAGES NORMANDES

Ils étaient 530 en ce dimanche 7 juillet à s'être réunis sur la plage de Villers-sur-Mer pour se lancer dans la 6^e édition de La Normandique, grand rassemblement de marche nordique entièrement sur plage, 100% sable. Et parmi eux, à en juger sur les photos postées sur les réseaux sociaux, de nombreux représentants de clubs EPGV, licenciés débutants ou confirmés, prêts à en découdre à l'occasion des marches chronométrées (12 km) ou non (7 km nature- santé-loisir), proposées sur les plages de Villers-sur-Mer, Bénerville-sur-Mer, Blonville-sur-Mer, Tourgéville et Deauville. Clou de l'événement, l'échauffement matinal fut mené par la Finlandaise Arja Jalkanen-Meyer en personne. C'est elle qui a introduit la marche nordique en France et en a été la première formatrice. Elle a pu admirer le chemin parcouru depuis et l'engouement pour cette activité santé-bien-être par excellence, qui demeure l'un des piliers de l'offre de la FFEPGV.



© Robert - Photo

Responsabilité Sociale et Environnementale

RSE : VOS PROJETS NOUS INTÉRESSENT !

Depuis quelques années, la Responsabilité Sociale et Environnementale ou RSE fait figure de démarche citoyenne indispensable à qui veut obtenir de la reconnaissance de la part de publics qui y sont de plus en plus sensibles. La FFEPGV a décidé de s'engager à promouvoir une démarche qui lui est déjà naturelle. Et même de la récompenser.

Vous comptez demander une subvention pour équiper votre structure d'une voiture électrique ? Vous pensez organiser prochainement une marche éco-volontaire avec ramassage de déchets sur le parcours ou d'autres événements éco-responsables ? Vous envisagez de mutualiser certaines séances d'activités physiques pour éviter à vos animateurs des déplacements fastidieux et dévoreurs d'énergie ? Ou encore d'avoir recours à un groupement d'employeurs pour gérer vos fiches de paie ? Mais peut-être avez-vous eu aussi l'idée d'installer dans votre structure des imprimantes plus écolos, de favoriser le télétravail, de proscrire les gobelets en plastique jetables au profit de gourdes et de fontaines

à eau, ou de promouvoir le covoiturage ou d'encourager l'utilisation du vélo auprès de vos collaborateurs et licenciés ? Alors, vous êtes en pleine RSE et vos actions nous intéressent ! Pour en parler, les mettre en avant. À l'avenir, elles pourraient même être récompensées par la Fédération. Explications.

" UN ARGUMENT DE RECRUTEMENT AUX YEUX DE NOUVEAUX PUBLICS "

Créée sur le principe - et les statuts - de la promotion de l'activité physique pour tous dans une optique de bien-être et de santé, et aujourd'hui forte de son image d'organisme d'utilité publique, la FFEPGV développe donc, naturellement depuis ses débuts,

une démarche RSE. « Notre souci de promouvoir l'accès à la pratique d'une activité physique pour tous pour une meilleure santé fait de nous des pionniers du genre, insiste Patricia Morel, présidente de la FFEPGV. Sans compter nos actions en faveur de l'éthique sportive, de l'ouverture à la

pratique sans discrimination, du rôle éducatif et social du sport, de l'insertion, ou encore de la mixité, de la parité et de la diversité. Et bien sûr, notre profond respect pour l'environnement qui permet à nos licenciés d'apprécier des pratiques extérieures de qualité. Il s'agit maintenant de le revendiquer et de le faire savoir. »

DES ACTIONS RÉCOMPENSÉES : LES TROPHÉES RSE

Entrer dans une telle démarche peut offrir de nombreuses opportunités. D'abord, une fidélisation et la motivation de nos licenciés, de nos dirigeants et animateurs dont le sentiment d'appartenance s'en trouvera enrichi et conforté. Mais c'est aussi renforcer et valoriser une image et un argument de recrutement aux yeux de nouveaux publics prêts à s'engager avec des structures riches de sens. C'est enfin se

positionner idéalement face à de potentiels partenaires institutionnels et privés au moment de nouer des partenariats ou de demander des subventions. De son côté, pour encore plus de légitimité et de crédibilité, la Fédération étudiera la possibilité de figurer dans des chartes et s'affilier à des labels référents du domaine. Pour ancrer la démarche dans le concret de la vie des structures (clubs, Codep, Coreg) et les encourager à y entrer de façon durable, la Fédération a également décidé de créer au cours de la saison 2019-2020 les Trophées de la RSE. Un challenge interne qui décernera lors de futures assemblées générales des prix à 4 clubs ou structures EPGV ayant développé un projet RSE remarquable dans l'une des quatre catégories-piliers. La Fédération se réservera un 5^e prix « Coup de cœur du Jury ». À ce titre, d'ores et déjà, n'hésitez pas à nous faire remonter à *Côté Club*, vos projets et actions afin de les présenter dans cette rubrique. (communication@vitafede.fr)

Vincent Rousselet-Blanc

LA RSE EN 4 AXES

La Fédération souhaite mieux structurer les actions menées en faveur du développement durable et de sa responsabilité sociale et environnementale. Pour cela, 4 axes majeurs ont été définis :

- **ENVIRONNEMENTAL** : actions liées aux déplacements, à la gestion des ressources énergétiques, développement durable, éco-responsabilité...
- **SOCIAL** : actions liées à l'accès à la pratique pour tous, les publics fragilisés (c'est-à-dire les publics éloignés de la pratique sportive, fragilisés socialement), formations...
- **ECONOMIQUE** : actions liées aux achats responsables, au cahier des charges des manifestations, à l'impact économique de nos pratiques, à la gestion du matériel et équipement usés...
- **GOVERNANCE** : actions de mutualisation de bonnes pratiques et participation fédérale dans les espaces de réflexion, collaboration et participation des structures déconcentrées et des personnels à la réflexion stratégique...

PARTENARIAT : ROULEZ PROPRE ET MOINS CHER !

Dans le cadre du partenariat TOYOTA - CIO, et en tant que fédération membre du CNOSF, les membres et licenciés de la FFEPGV, des structures jusqu'aux clubs affiliés, vont pouvoir bénéficier jusqu'à la fin de l'année 2019, de conditions particulières à l'achat ou à la location longue durée sur différents modèles de véhicule de la marque. Avec des réductions pouvant atteindre près de 30% sur certains modèles. Le CNOSF et la FFEPGV vous invitent bien sûr à privilégier les modèles hybrides (essence-électricité) afin de participer à l'effort collectif pour le développement durable et l'excellence environnementale. L'ensemble du réseau de concessionnaires Toyota vous accueillera, conseillera et vous fera des propositions commerciales selon cet accord de partenariat. Les coordonnées sont répertoriées sur les sites www.toyota.fr

RSE FÉDÉRALE : BÉNÉVOLES : UN DÉVOUEMENT QUI VAUT DE L'OR

Vous l'avez vu dans le hors-série "eVolution#2024", la Fédération déploie déjà sa RSE à travers divers gestes et actions au sein de ses différents services et structures. En ce qui concerne le volet économique de la RSE Fédérale, les bénévoles prennent une place prépondérante. Selon nos estimations, si l'on considère le volume horaire moyen d'activité bénévole estimé sur l'année pour l'ensemble des dirigeants évoluant dans les clubs EPGV, dans les comités départementaux (Codep) et les comités régionaux (Coreg), alors leur contribution volontaire en nature pourrait être valorisée à environ 10 millions d'euros par an. Soit un "don" citoyen incroyablement fort au profit du bon fonctionnement de la collectivité fédérale et du bien-être de nos 500 000 licenciés.





Tendances

LA VAGUE YOGA GAGNE LES SALLES EPGV

Avec plus de 2,8 millions de pratiquants et 20% de croissance en 2017, le yoga n'en finit plus de faire des adeptes en France. Parmi les atouts qui font sa popularité : ses effets bénéfiques qui favorisent à la fois le bien-être physique et psychologique. Éclairage sur une discipline qui séduit de plus en plus de clubs EPGV.

Professeure de danse diplômée, Clothilde Virlogeux est en charge de la formation yoga à l'échelle nationale pour l'EPGV. Intervenante au sein de plusieurs salles de la région Auvergne-Rhône-Alpes, pour elle, cette pratique s'inscrit parfaitement dans le contexte EPGV : « Comme toutes les activités abordées dans le cadre du sport santé, le yoga est employé pour servir le bien-être des pratiquants. L'activité peut être dispensée dans des cours totalement dédiés au yoga ou s'insérer dans des séances diversifiées. Selon le yoga que l'on pratique, on peut obtenir des effets plus ou moins ciblés, par exemple sur le renforcement musculaire. Le yoga permet également de travailler la souplesse, c'est ce qui vient souvent dans à l'esprit des gens en pensant au yoga.

Mais la discipline demande aussi de la force. On peut évidemment travailler tout ce qui est relaxation, respiration et conscience de sa posture avec tous les bienfaits que l'on connaît tels que la confiance en soi, la baisse du stress, une meilleure mémoire ou encore le renforcement de ses défenses immunitaires. »

plus de 55 ans sont représentés à hauteur de 18% (source : Baromètre du Yoga 2019, Union Sport et Cycle). Pouvant se pratiquer seul ou en groupe, en salle ou à l'extérieur, le yoga est loin d'avoir achevé sa montée en puissance : « Les gens ont besoin de se recentrer sur eux-mêmes, de retrouver des sensations, d'avoir conscience

du yoga est qu'il n'existe pas de public type. On peut pratiquer le yoga à tous les âges car la discipline consiste justement à se recentrer sur soi. Ça va même plus loin car un cours de yoga pourrait dans l'absolu être dispensé dans une salle où se mêlent plusieurs typologies de pratiquants réalisant quasiment les mêmes mouvements. »

“ UNE MAUVAISE PRATIQUE PEUT ÊTRE DÉLÉTÈRE POUR L'ORGANISME ”

UN BESOIN DE SE RECENTRER SUR SOI

Bien que les femmes soient davantage représentées chez les yogis (près de 79% des pratiquants), la discipline séduit toutes les générations. En effet, les 18-34 ans représentent près de 39% des pratiquants, les 35-54 ans près de 42% et les

des choses, de leur corps, de qui ils sont. Le moment yoga devient un instant privilégié qui aide à s'ouvrir sur le monde une fois que l'on quitte son tapis. On acquiert beaucoup de force mentalement grâce au yoga », explique Clothilde Virlogeux, avant de poursuivre : « L'autre élément clé expliquant le succès

UNE FORMATION YOGA DÈS LA RENTRÉE POUR LES CLUBS EPGV

Alors que près d'1,5 million de Français ont déclaré vouloir pratiquer le yoga lors des 12 prochains mois, la discipline se retrouve victime de son succès, notamment à cause

du fait qu'elle n'est régie par aucune fédération officielle : « Il faut vraiment faire attention où on met les pieds quand on souhaite découvrir le yoga car certains cours proposent uniquement des postures sans tenir compte de la logique de la discipline qui comprend aussi une entrée dans la posture, une respiration, une contre-posture. Malheureusement, faute de certification officielle, tout le monde aujourd'hui peut se revendiquer professeur de yoga. Mais ça ne s'improvise pas et une mauvaise pratique peut être délétère pour l'organisme », prévient Clothilde Virlogeux. Pour faire face à ce problème et s'assurer que les clubs EPGV disposent d'encadrants correctement formés, la Fédération lance dès la rentrée un programme de formation. Celui-ci s'appuiera sur les travaux de Clothilde Virlogeux et de Brigitte Thuizat, auteure de plusieurs fiches pour une pratique saine du yoga. Ensemble, elles dispenseront des formations de 21 heures pour les animateurs désireux de connaître les principes d'enseignement du yoga. À l'issue de cette formation, les participants recevront un manuel et un DVD qui illustrent en images ce qu'ils auront

appris durant ces quelques jours. Adressée dès le mois d'octobre, une première session sera proposée aux encadrants dans les territoires afin qu'ils deviennent eux-mêmes des formateurs. Par la suite, d'autres sessions seront proposées tout au long de l'année dans les catalogues de formations. Pour Clotilde Virlogeux, la popularité du yoga peut permettre aux clubs d'attirer des nouveaux licenciés : « Nous sommes au tout début du yoga au sein de l'EPGV mais la discipline peut être un produit d'appel d'autant plus que les cours de yoga sont en général plutôt chers. Je l'ai moi-même constaté lorsque j'ai mis le yoga sur la plaquette publicitaire des cours EPGV enfants que j'encadre (de trois à six ans). De nombreux parents sont venus me voir car la discipline les interpellait et qu'ils avaient envie d'initier leurs enfants. »

Alexandre Benard



QUEL TYPE DE PRATIQUE POUR LE YOGA FRANÇAIS ?

Parmi les 2,8 millions de Français ayant pratiqué au moins une session de yoga au cours des 12 derniers mois, 84% ont opté pour le yoga fluide et dynamique (Vinyasa, Jivamutki, Ashtanga ou encore Hiit Yoga). Les pratiquants combinent en grande majorité (93%) le yoga à une autre discipline notamment le trail ou le fitness et un peu plus d'une personne sur deux considère le yoga comme son activité principale. En moyenne, près de 46% des pratiquants réalisent une session plusieurs fois par semaine, une statistique encore plus importante chez les seniors avec plus de 78% des plus de 55 ans. Un pratiquant sur deux s'exerce au yoga à domicile quand uniquement 15% des yogis se rendent dans des clubs.



LE YOGA POUR VAINCRE LA DÉPRESSION

Selon une nouvelle étude scientifique du centre de recherche d'Edimbourg sur les activités physiques en faveur de la santé, la pratique du yoga chez les personnes de plus de 60 ans a permis d'améliorer leur équilibre, leur souplesse et leur force tout en réduisant leurs potentiels symptômes dépressifs en stimulant leur vitalité. Ces pratiquants affirmaient également ressentir les effets du yoga sur leur santé physique et mentale qu'ils estimaient comme satisfaisante. Ainsi, l'étude a permis de mettre en avant que le yoga était même plus efficace que la marche pour lutter contre la dépression.

N'OUBLIEZ PAS LA PRESSE LOCALE !



Et pourquoi pas une newsletter ?

Judicieusement utilisée, la newsletter est un support efficace pour communiquer auprès de vos adhérents et les fédérer autour de votre association.

Quels objectifs pour ma newsletter ?

« La première étape est d'identifier ses objectifs », rappelle AssocConnect, partenaire de la FFEPGV. Promouvoir l'association, initier une campagne d'adhésion, inviter vos adhérents à un événement, vos objectifs doivent être définis en amont et détermineront ainsi le contenu que vous allez mettre en avant.

De même, il est essentiel, avant toute chose, d'identifier les destinataires à qui vous souhaitez vous adresser afin de personnaliser votre message et ainsi capter plus efficacement leur attention. Il convient alors de s'adresser différemment selon que votre envoi est destiné à vos adhérents, vos animateurs ou encore vos bénévoles. Établissez enfin un rythme d'envoi régulier afin de créer un véritable rendez-vous virtuel avec vos adhérents.

Quel type de contenus puis-je mettre en avant ?

Outre la forme, c'est bien le contenu de votre newsletter qui permettra de créer du lien. Classique mais efficace, communiquer l'ensemble de vos dernières actions, événements et actualités permet d'entretenir la relation avec vos adhérents tout en illustrant la dimension active de votre club et renforcer le sentiment d'appartenance. Dans cette même optique, la newsletter peut annoncer les événements à venir, l'arrivée de nouveaux membres ou encore formuler des remerciements pour vos bénévoles et partenaires.

L'aspect « infos pratiques » peut également déterminer son succès. En effet, si la newsletter comporte des informations dont le licencié a besoin, il y a de fortes chances qu'il s'y réfère régulièrement. Elle peut ainsi comporter le planning de la prochaine période, des astuces pour préparer le prochain stage ou des alertes suite à des imprévus. Enfin, il est possible de communiquer autour de ce qui vous unit à vos membres : votre passion pour le sport santé, pour votre ville ou votre région. En ce sens, n'hésitez pas à partager les articles, les chiffres et études que vous jugerez utiles et qui permettront ainsi de renforcer votre positionnement comme acteur référent du sport santé et de votre ville.

Alexandre Benard



À l'heure du digital et des réseaux sociaux, incontournables pour communiquer avec ses communautés, la presse traditionnelle, locale ou régionale, se retrouve parfois écartée des plans de communication. Pourtant, en plus de l'audience que génèrent ces médias de proximité, ces derniers ont d'autres atouts à offrir, à condition de savoir les intéresser.

Communiquer à travers la presse est un art à part entière et nécessite du temps afin de cibler intelligemment ses interlocuteurs et leur adresser le bon support. Bien que les relations presse fassent appel à des compétences professionnelles précises, il existe certains principes de base qui permettront aux bénévoles de porter eux-mêmes leurs actions auprès des médias régionaux. L'intérêt est multiple et repose dans un premier temps sur l'audience que suscite encore la presse traditionnelle. Que ce soit à l'écrit, en radio ou la TV, la presse régionale donnera de l'écho à votre structure ou événement auprès d'un écosystème susceptible d'interagir directement avec votre club : futurs licenciés ou

bénévoles locaux ou partenaires éventuels. De plus, les médias traditionnels jouissent encore d'une forte crédibilité dans leur zone de chalandise. Crédibilité qui rejaillit inévitablement sur les acteurs concernés par l'information publiée et sur

publi-reportage ou une page de publicité. Résultat : non seulement la presse locale offre toujours une belle visibilité, mais elle touche surtout les bonnes cibles, de proximité. Encore faut-il délivrer les bons messages.

d'un public extérieur au club. La presse ne relaiera une information que si elle concerne le plus grand nombre au sein de son lectorat. S'il s'agit d'un événement interne, à l'image d'une galette des Rois, l'événement a de fortes chances

" UNE INFORMATION INTÉRESSANTE AUX YEUX D'UN PUBLIC EXTÉRIEUR AU CLUB "

leur projet. Le relais d'un événement ou d'une action par la presse locale est ainsi encore synonyme de fierté pour les bénévoles et les personnes engagées sur le projet. C'est un puissant levier pour renforcer le sentiment d'appartenance au Club et à la Fédération. Enfin, un article de presse ou un reportage est entièrement gratuit, contrairement à un

DÉLIMITEZ LES CONTOURS DE L'INFORMATION À COMMUNIQUER

Pour Karima Doukkali, fondatrice de l'agence Shadow Communication qui accompagne la Fédération dans sa stratégie RP, « la première étape est de s'assurer que l'information qu'on souhaite faire passer soit intéressante aux yeux

de ne pas être relayé, à moins d'avoir de très bonnes relations avec les journalistes. » Dans un contexte où les journalistes sont assaillis de demandes dont très peu sont pertinentes pour un sujet potentiel, pour attirer l'attention il est important de communiquer son actualité sous un angle très précis. « Un journaliste couvre un événement lorsque celui-ci

provoque une rupture dans le temps. La manifestation doit alors se démarquer de ce qu'on a l'habitude de voir d'ordinaire », ajoute Karima Doukkali.

Après avoir identifié l'angle de l'information à communiquer, l'association doit s'assurer d'adresser son message au bon interlocuteur au sein du service approprié : « Il faut en effet trouver le bon contact. Pour un événement local, il n'est pas nécessaire d'adresser l'information à une liste de 2 000 journalistes mais plutôt de trouver l'interlocuteur approprié en allant chercher les contacts de la rédaction directement sur le support du média en question. Le numéro de téléphone, l'adresse mail et parfois le contact direct des journalistes se trouvent en général dans ce qu'on appelle l'ours d'un magazine ou d'un journal », ajoute la spécialiste en communication. Parmi les

outils à votre disposition pour communiquer auprès de la presse, le dossier de presse qui en début de saison permet de présenter l'association aux médias et peut inclure différentes thématiques comme la présentation des bénévoles, l'histoire du club, les chiffres clés ou encore les activités proposées et les temps forts de l'année à venir. Le communiqué de presse est quant à lui plus succinct. Muni d'un titre accrocheur, il tient généralement en une page et se focalise autour d'une actualité bien précise.

Enfin, lorsqu'il s'agit d'événements, le mieux reste d'inviter les journalistes à prendre part à la manifestation afin qu'ils puissent être immergés au cœur de votre manifestation tout en nouant des relations avec les acteurs du club. Ils en parleront d'autant mieux.

Alexandre Benard

LA NOTION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL D'UNE ASSOCIATION

La notion d'intérêt général permet à une association d'être exonérée des impôts commerciaux et de délivrer des reçus fiscaux à ses donateurs afin qu'ils puissent bénéficier d'un crédit d'impôt. Elle peut également être exigée pour obtenir des subventions ou répondre à des appels à projets.



POUR RECONNAÎTRE À UNE ASSOCIATION UN CARACTÈRE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL, L'ADMINISTRATION FISCALE EXIGE QUE CETTE DERNIÈRE :

- Exerce des activités non lucratives ;
- Fasse l'objet d'une gestion désintéressée ;
- Ne fonctionne pas au profit d'un cercle restreint de personnes.

1 DES ACTIVITÉS NON LUCRATIVES

Pour apprécier ce critère, l'administration fiscale examine si l'association concurrence des organismes du secteur lucratif ayant la même activité qu'elle. L'association ne doit pas exercer ses activités dans des conditions similaires à celles d'entreprises commerciales. Pour cela, l'administration fiscale utilise la règle des « 4P » (produits, public, prix et publicité) et analyse chacun de ces indices successivement.

Les produits : L'Administration contrôle si l'activité proposée par l'association répond à un besoin peu pris en compte par le marché. S'agissant de nos associations EPGV, ce contrôle s'opère dans le domaine d'activité du Sport. Les activités proposées par nos structures affiliées, peu comparables à celles du secteur commercial, et particulièrement novatrices au regard du sport santé, il est aisé de remplir ce critère.

Le public : Est ici apprécié le public bénéficiaire des

activités proposées. Ce critère ne pose pas de difficultés pour nos structures EPGV dès lors que les activités que nous proposons sont ouvertes à un public souvent éloigné de la pratique sportive (senior, APA, publics fragilisés...) et des salles de sport concurrentes.

Le prix : L'administration fiscale observe les efforts mis en œuvre par l'association pour faciliter l'accès du public à ses activités, notamment par des prix inférieurs à ceux pratiqués pour des services similaires. À ce titre, le coût

d'adhésion proposé par nos clubs reste largement inférieur à l'abonnement à des salles de sport à l'année et cela afin de favoriser l'accès au sport pour tous.

La publicité : Si rien n'interdit à une association de procéder à des opérations de communication, celles-ci ne doivent pas s'apparenter à de la publicité commerciale destinée à capter un public identique à celui d'entreprises concurrentes. Pour nos structures, il convient simplement de faire preuve de vigilance quant à l'usage abusif de flyers ou autres outils de publicité et de préférer les actions purement informatives.

2 UNE GESTION DÉSINTÉRESSÉE

Pour apprécier le caractère désintéressé de la gestion d'une association, l'administration fiscale examine si :

- Les dirigeants agissent à titre bénévole ;
- Les dirigeants ne bénéficient d'aucune contrepartie directe ou indirecte à leur engagement (revenus, services, avantages en nature...);
- Les membres de l'association ne se partagent pas le patrimoine de l'association.

Par ailleurs, lorsque l'association emploie des salariés, l'Administration veille à ce que ces derniers réalisent un travail effectif, ne soient pas rémunérés excessivement par rapport aux usages du secteur et ne soient pas eux-mêmes dirigeants de l'association.

3 PAS DE FONCTIONNEMENT AU PROFIT D'UN CERCLE RESTREINT DE PERSONNES

Pour être reconnue d'intérêt général, une association ne doit pas fonctionner au profit d'un cercle restreint de personnes mais doit pouvoir profiter à tous sans distinction. Ce critère s'évalue par un faisceau d'indices permettant d'apprécier la mission de l'association et son public bénéficiaire réel. Étant précisé que le nombre de bénéficiaires et l'intervention dans une zone géographique limitée (quartier, commune, etc.) ne sont pas des critères suffisants d'appréciation.

L'Administration considère que l'adhésion réservée à un groupe fermé (en fonction de l'état de santé, de l'âge...) n'est pas non plus un indice suffisant. En revanche, l'association ne saurait être reconnue d'intérêt général si les actions de l'association servent exclusivement les intérêts particuliers de ses seuls membres (si elle a pour objet de servir les intérêts exclusifs d'une famille ou d'une entreprise, par exemple).

Pour qu'une association sportive remplisse ce critère, son adhésion doit être ouverte à tous, ce qui est le cas des associations EPGV.

Laurine Bourgeois



COMMENT ÊTRE RECONNU D'INTÉRÊT GÉNÉRAL ?

Vous l'aurez compris, les associations du réseau EPGV remplissent l'ensemble des critères pour être reconnues d'intérêt général. La procédure de reconnaissance constitue donc une simple formalité qu'il convient d'appréhender avec sérénité. Il se peut que vous ayez toutefois besoin d'une reconnaissance officielle de ce caractère, notamment pour répondre à un appel à projets, ou tout simplement pour vous rassurer lorsque vous octroyez déjà des reçus fiscaux. Pour cela, il convient d'adresser une demande de rescrit fiscal (voir explication dans l'encadré ci-dessous).

DONS : LA DEMANDE DE RESCRIPT FISCAL EST-ELLE OBLIGATOIRE ?

La procédure de rescrit fiscal permet à une structure d'interroger l'Administration sur sa situation fiscale ou sur l'interprétation d'un texte fiscal.

Lorsqu'elles reçoivent un don, nombreuses sont les associations à s'interroger au sujet du rescrit fiscal. Rassurez-vous, la demande de rescrit n'est pas obligatoire ! En effet, dès lors que l'association répond aux critères d'intérêt général, décrits dans l'article ci-dessus, alors elle est légitime à délivrer un reçu de don. L'association doit par ailleurs avoir son siège social en France et y exercer son activité. Dès lors, si, de bonne foi, vous êtes certain de remplir ces conditions, votre association peut légitimement délivrer des reçus de don ouvrant droit à un avantage fiscal pour le donateur, sous forme de réduction d'impôt et ce, sans l'autorisation de l'Administration. Il vous faut néanmoins respecter le modèle fourni par le Cerfa n°11580*03.

En revanche, si vous avez un doute quant à la situation fiscale de votre association ou si vous souhaitez obtenir la reconnaissance officielle de son caractère d'intérêt général, vous pouvez entreprendre une procédure de rescrit fiscal auprès de la Direction Départementale des Services Fiscaux du siège de votre association. Cette demande doit comporter une présentation précise et complète de l'activité de l'association. Pour cela, il existe des formulaires types de demande à envoyer à l'administration fiscale, consultables sur <https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/R47828>.

L'Administration dispose d'un délai de six mois à compter de la réception d'un dossier complet pour répondre à votre demande. À défaut de réponse dans ce délai, la demande est réputée tacitement acceptée.

ACTIVITÉ PHYSIQUE DES SENIORS, UNE CLÉ CONTRE L'ISOLEMENT ?

Avec l'âge, les seniors ont tendance à s'isoler. La pratique des activités physiques peut-elle contribuer à créer du lien social ou à les faire sortir de leur isolement ? La FFEPGV et le Cresco ont décidé d'enquêter.



On le sait, on le suppose, la pratique d'une activité physique est bénéfique sur le plan physiologique, mais aussi psychosocial (estime de soi, intégration sociale). La FFEPGV a décidé de creuser le sujet : en se penchant sur le rôle de l'activité physique dans la création de lien social, notamment chez les seniors. « Les individus en activité peuvent retrouver quotidiennement leurs collègues de travail et ont une vie sociale plus ou moins épanouie. Certaines personnes plus âgées ont tendance à se renfermer sur leur environnement au moment de la retraite, à moins sortir. Pour elles, les activités sportives et culturelles peuvent devenir des motifs à retrouver une vie sociale », explique Yves Morales, socio-historien et directeur-adjoint du Centre de Recherches Sciences Sociales Sports et Corps (CRESCO). La vie sociale est en effet importante psychologiquement. Les études le montrent : une personne qui a une vie sociale épanouie et qui échange avec son environnement, reste autonome plus longtemps.

UNE ÉTUDE LANCÉE SUR LES SENIORS ACTIFS

Les animateurs et les dirigeants des clubs de l'EPGV constatent ces bienfaits. Cependant, pour améliorer la vie sociale de leurs adhérents, il faut les engager sur la durée en tenant compte de leurs motivations. C'est pour cette raison qu'à partir de septembre et durant les deux

prochaines années, la FFEPGV et le CRESCO vont mener une recherche pour analyser les ressorts de l'engagement des personnes âgées dans une activité physique régulière. « Nous allons essayer de comprendre pourquoi les gens de plus de 60 ans s'engagent dans une activité physique régulière mais aussi pourquoi ils l'arrêtent. Un des volets de l'enquête concerne notamment la recherche de lien social par le sport », précise Yves Morales.

Attention d'ailleurs à ne pas tomber dans le piège : l'activité physique en elle-même ne crée pas de lien social. Ce n'est pas le sport qui favorise ce lien mais c'est le contexte de pratique et l'opportunité de se retrouver entre personnes qui permettent de le créer ou de le maintenir !

L'ANIMATEUR AU CŒUR DU PROCESSUS

« L'activité physique peut être un contexte favorable au lien social, mais il n'y a pas d'effet magique ou automatique de l'activité dans la création des relations entre les individus. C'est presque l'inverse qu'il faudrait analyser : à savoir en quoi le lien social trouve dans telle ou telle façon de pratiquer le sport un contexte favorable », affirme notre interlocuteur. « C'est notamment l'animateur qui va permettre l'expression positive de ce lien social entre les personnes pendant, après et entre les séances »

S'il existe peu d'études sur l'impact de l'activité physique

sur le lien social chez les seniors, quelques enquêtes sur leur motivation montrent qu'ils pratiquent en exprimant le besoin de sortir de l'isolement et de retrouver d'autres personnes.

LES PRATIQUANTS EN QUÊTE DE LIEN SOCIAL

Une étude belge réalisée auprès des personnes de plus de 50 ans, a révélé que parmi les principaux buts recherchés dans la pratique d'une activité physique, 17% de l'échantillon citent la création de relations. Ce taux est encore plus élevé lorsque l'on prend uniquement

les réponses des personnes déjà affiliées à l'association sportive (53%). C'est aussi la troisième motivation la plus évoquée après les plus évidentes (bien-être et santé).

Une autre étude, menée au Québec en 2011, souligne que l'appartenance sociale lors de la pratique physique prend plus d'importance après 60 ans. Il est aussi intéressant de constater que les personnes de plus de 80 ans préfèrent pratiquer dans un contexte habituel et avec des personnes qu'elles connaissent.

« Les personnes à l'âge de la retraite préfèrent parfois se retrouver avec des personnes plus jeunes, ce qui favorise un lien intergénérationnel. Les personnes d'un âge plus avancé, au contraire, vont plutôt faire du sport avec des compagnons du même âge. Ainsi, elles seront sûres d'être en mesure de suivre le programme », commente notre spécialiste du Centre de Recherches Sciences Sociales Sports et Corps.

Ces analyses, bien que peu nombreuses, permettent d'ajuster

la politique de recrutement à l'échelle de clubs. Les résultats de l'enquête sur les seniors actifs prévus en 2021 apporteront des éléments pour mieux comprendre les principales motivations mais aussi les freins pour les personnes âgées dans leur volonté de pratiquer une activité physique.

Alina Taranik



« L'ACTIVITÉ PHYSIQUE EST UN BON OUTIL POUR CRÉER DU LIEN, MAIS ATTENTION À LA MANIÈRE DONT C'EST AMENÉ »

Dans le cadre de son mémoire de fin d'études, Chloé Roy, actuellement conseillère de développement du Codep 37, a étudié l'impact de la pratique physique sur le bien-être des individus en situation de vulnérabilité sociale.

La conseillère de développement du CODEP 37 rejoint Yves Morales sur ce point : il faut comprendre que le sport n'est pas social en soi. Selon la personne qui anime la séance et la manière dont elle s'y prend, on peut soit créer du lien, soit, au contraire, créer de l'exclusion.

« Une personne qui arrive dans un groupe a tendance à se comparer aux autres, et encore plus si elle éprouve des

difficultés en matière de sport. Si la personne vient à la séance, c'est déjà un lien social qui commence à se créer entre la personne et le monde qui l'entoure. Et après, cela passe par des échanges de la personne avec les autres adhérents du club, entre cette personne et l'éducateur. L'activité physique est un bon outil pour créer du lien et de la cohésion sociale, mais il faut faire attention à la manière dont c'est amené », souligne la collaboratrice de la FFEPGV. La FFEPGV propose les séances adaptées aux seniors, forme ses animateurs à construire leurs séances de sorte à mettre à l'aise les pratiquants des différents niveaux, tout en essayant de répondre à leurs attentes.

Alina Taranik

Filière adultes : Cross Training Sport Santé

La formation Cross Training Sport Santé permet d'enrichir les animations EPGV à l'extérieur et de développer les compétences pour animer des séances ou des programmes dans une perspective Sport Santé.



POUR QUI ?

- ✘ Titulaire du diplôme "Animateur 1^{er} degré Adultes ou Seniors en salle".
- ✘ Titulaire du CQP ALS Option AGEE.
- ✘ Titulaire d'un diplôme professionnel de niveau IV et plus dans le champ sportif (BP - STAPS - etc.).
- ✘ Être licencié à la FFEPGV
- ✘ Être titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1).
- ✘ Être titulaire du module "Culture fédérale".

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ✘ S'approprier les caractéristiques de l'activité et les connaissances théoriques et pédagogiques qui y sont rattachées.
- ✘ Concevoir des séances et/ou un programme de Cross Training Sport Santé répondant à des intentions éducatives variées.
- ✘ Maîtriser les connexes sur la séance de gymnastique volontaire (tabata, musiques, etc.).

CONTENUS

- ✘ Permettre une pratique physique efficiente pour la santé.
- ✘ Proposer une activité physique extérieure pour développer votre projet professionnel.
- ✘ Ajouter **une pratique innovante à son offre d'animation** (cycle de séances ou programmes).
- ✘ Les courbes de séance.
- ✘ Les exercices isolés (aux élastiques, TRX, cordes, fitball, foam roller, kettlebell, etc.).
- ✘ Les blocs.
- ✘ Les formes de travail et les formes de groupe.
- ✘ Le lien et le savoir-être avec le pratiquant.
- ✘ Les corrections posturales.
- ✘ Les indicateurs d'évaluation sur la séance et le projet du pratiquant.
- ✘ Le lien avec la pratique dans d'autres activités sportives (sport-collectif, danse, trail, randonnée...).
- ✘ Construire une planification de séances.

POUR ALLER PLUS LOIN

Nous vous conseillons de suivre, après cette formation :

- Marche Nordique Sport Santé
- Courir Sport Santé®
- Marche Active Sport Santé

Animateurs

FORMEZ-VOUS AUX MÉTIERS DU SPORT AVEC LE CQP EN E-LEARNING

La distance ou le rythme de travail ne sont plus des obstacles à la formation au métier d'animateur sportif. La FFEPGV propose aujourd'hui un CQP ALS (Certificat de Qualification Professionnelle Animateur de Loisir Sportif) spécifique aux Activités d'entretien et d'expression en présentiel et à distance pour plus de liberté. Faites le premier pas dans l'animation sportive !

Le numérique transforme le monde de l'entreprise mais aussi le monde de la formation. « Nous avons constaté une démocratisation du numérique au sein de la formation. La FFEPGV a choisi de saisir ce virage digital en proposant une formation CQP ALS option AGEE mixte à distance et en présentiel », explique Sébastien Desbenoit, Conseiller Technique National formation. La Fédération souhaite ainsi mieux répondre aux contraintes de ceux et celles désireux de se former à un métier d'avenir.

UN PREMIER PAS VERS L'ANIMATION SPORTIVE

Diplôme professionnel, le CQP ALS option AGEE forme les animateurs à la mise en place d'animations multisports pour tout type de publics. Sa courte formation (163 h) permet d'encadrer, en toute sécurité, des Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression (AGEE) en salle ou en milieu extérieur

de proximité et sécurisé : techniques cardio (LIA, step, aéro-latino), renforcement musculaire (muscultation, circuit-training), gymnastiques douces (stretching, Pilates), Activités d'Expression (dances). Le professionnel formé est ainsi en mesure d'animer des activités physiques de découverte et d'initiation visant le développement des capacités physiques, la prévention de la santé et le bien-être auprès de tous les publics.

UNE QUALITÉ DE FORMATION RECONNUE ET UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Organisme de formation reconnu par l'État, la FFEPGV s'appuie sur des Équipes Techniques Régionales (ETR) composées des meilleurs formateurs régionaux dans leur domaine respectif. « À la FFEPGV, vous avez la possibilité de bénéficier d'une formation de qualité (conforme à la certification AFNOR) et d'un réseau de 16 organismes de

formation sur toute la France », souligne le CTN. Aujourd'hui, la Fédération offre l'accès aux modules de formation du CQP ALS AGEE en présentiel (78 h de formation) et en ligne (27 h à distance). Elle offre ainsi :

► **Une flexibilité** qui répond à des difficultés d'organisation de vie professionnelle et/ou personnelle. Elle donne l'opportunité de s'engager de manière autonome et mobile dans une formation. « En raison de difficulté d'organisation, la formation peut passer au second plan des préoccupations. Grâce à ce CQP mixte, il est possible de travailler où et quand on veut », explique Sébastien Desbenoit.

► **Un accompagnement.** De la formation à la certification, différents tuteurs accompagnent chaque apprenant. « Le tuteur administratif vous guide dans l'inscription à la formation et la recherche d'une entreprise, les tuteurs cours vous apportent des réponses

sur le contenu de formation, votre tuteur en entreprise vous accompagne dans l'acquisition des compétences du métier (50 h d'alternance en structure professionnelle). »

► **Une individualisation.** « En présentiel, on apporte une réponse collective. À distance, on partage une réponse individualisée à chaque problématique de l'apprenant », précise le Conseiller Technique National. La formation e-learning est une véritable valeur ajoutée pour se former, évoluer et créer son plan de carrière personnalisé.

Elodie Sillaro



5 RAISONS DE SE FORMER À LA FFEPGV

- Intégrer une formation associant présentiel et distanciel pour plus de liberté
- Intégrer le réseau FFEPGV
- Évoluer dans un environnement de travail sur l'ensemble du territoire français (métropole et DOM/TOM)
- Accéder aux autres formations fédérales : les filières « Publics », les filières « Spécifiques » et les formations complémentaires « Animateurs ».
- Bénéficier de l'expertise de formateurs certifiés nationalement ou experts dans les domaines pédagogiques

Animateurs

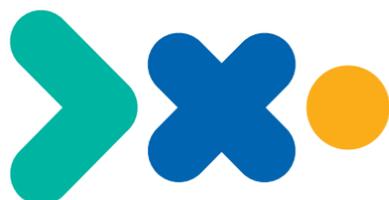
PARTAGEZ LE GOÛT DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE AVEC LES TOUT-PETITS !

Le goût de l'activité physique s'apprend dès le plus jeune âge. C'est la raison pour laquelle la FFEPGV accueille les tout-petits et ce, dès 9 mois. Grâce à son « Programme de 12 séances 9 mois-3 ans », elle est la première fédération à promouvoir le sport santé auprès de la petite enfance.

Les jeunes apparaissent désormais comme les premières victimes de la sédentarité et de l'inactivité physique. « Les derniers rapports démontrent que les enfants voient leurs capacités cardio-respiratoires diminuer (25% en 40 ans selon la Fédération Française de Cardiologie) et sont davantage en situation de surpoids ou d'obésité infantile (1 enfant sur 4 d'ici 2020) », prévient Sébastien Desbenoit, Conseiller Technique National. La Fédération a donc mis en place un « Programme de 12 séances 9 mois-3 ans » innovant afin d'ancrer des habitudes de vie saines dès le plus jeune âge. « La FFEPGV redonne ainsi toute sa place à l'enfant dans la pratique sportive et prend en compte son développement dans toutes ses dimensions : social, moteur et affectif », souligne le CTN.

SE CONSTRUIRE DES REPÈRES, PRENDRE CONFIANCE ET DU PLAISIR

Les tout-petits devraient être actifs au moins 3 h par jour pour atteindre progressivement 60 minutes de jeu actif à 5 ans, puis une heure d'activité physique entre 5 et 17 ans, la réalité est tout autre (encadré). Dès 9 mois, une activité adaptée va aider un tout-petit à accroître sa motricité, découvrir son corps, se repérer dans l'espace, éveiller ses sens et s'ouvrir à la socialisation. « Contrairement à certaines séances EPGV plus traditionnelles, l'animateur



DES CHIFFRES INQUIÉTANTS

- Près de 25% des 3-10 ans passent plus de 3 h /jour devant les écrans.
- 1 enfant sur 2 bouge 1h /jour.
- 1 enfant sur 5 (3-17 ans) est en situation de surpoids ou d'obésité.

" ACCULTURER LES ENFANTS ET LES ADULTES QUI LES ACCOMPAGNENT À LA PRATIQUE D'UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE "

n'est pas dans un rôle modèle mais incarne davantage celui de guide, confie Stéphanie Decaudin, animatrice des séances Parents-Enfants à la FFEPGV. L'animateur EPGV est le tout premier acteur professionnel du sport intervenant auprès de l'enfant ». Encadrées par l'animateur et accompagnées de son parent, les séances Éveil et motricité aident l'enfant à construire des repères et à prendre conscience de ses possibilités dans un environnement sécuritaire, de confiance et de plaisir, progressant ainsi dans ses acquisitions.

ACCOMPAGNEZ LES PARENTS DANS LEUR RÔLE D'ÉDUCATEUR

Phase cruciale du développement de l'enfant, la période de la petite enfance peut être éprouvante pour les parents, notamment ceux en situation de monoparentalité. Par ailleurs, ces derniers se retrouvent confrontés à l'émergence de nouvelles questions telles que l'utilisation des nouvelles technologies (TV, tablette, smartphone). « Dans la bienveillance, les animateurs accompagnent les parents dans leur rôle premier d'éducateur. Toutes ces situations d'activités et ces habitudes auront des conséquences durables sur la santé, le développement

psychomoteur de l'enfant et les liens familiaux », souligne Noémie Mari, conseillère en Développement au comité départemental EPGV de l'Allier. Ces séances incitent aussi les parents à pratiquer des activités (sportives, comptines, bonnes habitudes, etc.) avec leur enfant en dehors des séances. « Nous devons acculturer les enfants et les adultes qui les accompagnent à la pratique d'une activité physique afin qu'ils grandissent puis qu'ils vivent le plus longtemps possible en bonne santé et épanouis, d'autant plus dans nos sociétés sédentaires », ajoute Sébastien.

Elodie Sillaro

LA SÉANCE PARENTS-ENFANTS, PREMIÈRE ACTIVITÉ PHYSIQUE DE BÉBÉ !

De 9 mois à 3 ans, bébé a besoin de bouger et vous serez là pour l'y aider. Ramper, grimper, rouler, lancer avec papa ou maman, il n'est pas trop tôt pour commencer grâce aux séances Parents-Enfants.

La séance Parents-Enfants met tout en œuvre pour rendre le tout-petit actif. Dans un environnement sécuritaire, l'animateur crée des conditions stimulantes pour développer la motricité fondamentale et l'éveil. Ici, on s'amuse par le mouvement car bébé a besoin de bouger, de découvrir, de rencontrer « l'autre ». La séance s'ouvre sur un premier rituel dédié à l'échange avec l'enfant, le parent et l'ensemble du groupe. L'animateur prend le temps d'accueillir, de présenter ce qui va être vécu au cours de la séance, de faire connaissance via des comptines ou des jeux de doigts. Mettant l'accent sur l'expérience physique, sensorielle et sociale, l'animateur propose au cœur de la séance du jeu libre, de la découverte, des parcours de motricité et sensoriels, des activités corps à corps ou d'orientation, des chants, etc. La séance se termine par un rituel de chanson, d'histoire ou de mimes.

FAVORISER LA CONFIANCE EN SOI

Toutes ces activités ont été spécifiquement aménagées pour lui afin de favoriser et de développer son autonomie mais aussi ses capacités. « Sur un même exercice, chaque enfant aura une réponse motrice différente. Sur un plan incliné, par exemple, un enfant passera de assis à quatre pattes, tandis qu'un autre s'y élancera sur ses deux pieds debout. L'animateur peut lui proposer des options qui enrichiront son bagage

moteur », explique Sébastien Desbenoit, Cadre Technique National. L'activité physique contribue également à renforcer la confiance en soi et en ses capacités. « Encouragé par l'animateur et accompagné par son parent, l'enfant réalise une situation complexe jamais vécue auparavant. Lorsque la prise de risque découle sur une réussite alors elle génère des sentiments de motivation et de fierté qui viennent renforcer l'estime de soi. Ces expériences contribuent, à l'âge adulte, à s'engager dans une activité physique ».

UNE AUTRE FACETTE DE L'ANIMATION SPORTIVE

« Pour les animateurs, ce sont des séances moins énergivores que les traditionnelles. On échange aussi beaucoup avec les professionnels du milieu de la petite enfance, on reçoit et on apporte », ajoute Stéphanie. Le Comité Départemental de l'Allier (87 clubs EPGV) valorise l'accès à la pratique d'activités physiques dès le plus jeune âge et tente de rendre l'offre de soutien à la parentalité plus visible grâce à ces séances. Noémie Mari intervient dans

" SOUTENIR LES PARENTS DANS LEUR RÔLE PREMIER D'ÉDUCATEUR ET D'ACTEUR DE LA SANTÉ "

ACCOMPAGNER ET GUIDER

« J'imagine des parcours de motricité variés que je crée avec des modules en mousse de différentes inclinaisons, hauteurs et couleurs. C'est une activité de découverte afin qu'ils prennent goût à l'activité physique, explique Stéphanie Decaudin, animatrice EPGV dans l'Allier. « La séance 9 mois-3 ans offre un temps privilégié entre parents et enfants dans un environnement riche, varié et sécurisé. Elle permet de recréer du lien et partager un temps de qualité », souligne Noémie Mari, conseillère en Développement au comité départemental EPGV de l'Allier.

trois crèches dans l'Allier : « Nous essayons de soutenir les parents dans leur rôle premier d'éducateur et d'acteur de la santé de leur progéniture mais nous manquons d'animateurs formés ». N'hésitez donc plus !

Elodie Sillaro



UN PROGRAMME À DÉPLOYER

La Fédération propose à tout club affilié de mettre en place ce programme de 12 séances auprès des enfants de 9 mois à 3 ans et incite les animateurs formés aux besoins de ce public spécifique à établir des partenariats avec des structures d'accueil en lien avec la petite enfance : communes, PMI (Protection Maternelle et Infantile), CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), centres sociaux ou CAF.

Plusieurs formats du programme sont possibles :

- 3 semaines : 4 séances/semaine
- 6 semaines (de vacances à vacances) : 2 séances/semaine
- 1 trimestre : 1 séance/semaine
- Etc.

Au service des clubs

CHARGÉE DE MISSION DE L'IRAPS

Vice-présidente Innovation et Recherches, Marilyne Colombo est également chargée de mission de l'IRAPS. À ce titre, l'élue déploie son énergie pour promouvoir les travaux scientifiques de l'Institut de Recherches en Activité et Santé (IRAPS), une structure unique dans le milieu fédéral sportif.

Comment devient-on chargée de mission d'un institut aussi spécialisé et scientifique que l'IRAPS ?

En menant quinze vies professionnelles ! J'ai été infirmière pendant 15 ans dans différents services hospitaliers. En parallèle, cela doit faire 25 ans que j'évolue au sein de l'EPGV. D'abord comme bénévole et animatrice, je me suis formée pour encadrer les différents publics, de l'enfant au senior, avec quelques spécialités, puis comme conseillère en formation. J'ai obtenu ensuite une licence STAPS éducation et motricité. Au gré de mes déménagements professionnels, j'ai aussi occupé le poste de présidente de club, du Comité Départemental du Finistère, d'élue au Comité Régional Bretagne et du Comité Départemental de la Corrèze. Puis en 2012, parce que la recherche m'attirait, j'ai passé un Master 2 STAPS Sport et Sciences Sociales Administration Territoire et Intégration ! Tout cela pour montrer que j'allie naturellement deux sensibilités nécessaires à mon poste actuel : un goût pour les recherches scientifiques, les sciences sociales, le médical et les valeurs portées par l'EPGV. Tant et si bien que lorsque je suis devenue une élue fédérale, j'ai pris la fonction de vice-présidente Innovation et Recherches et l'on m'a confié, naturellement, il y a deux ans, le poste de chargée de mission de l'IRAPS.

En quoi consiste votre mission ?

L'IRAPS est chargé, par ses études, de promouvoir et de valider scientifiquement les programmes d'activités physiques spécifiques développées par la Fédération, comme ce fut le cas, par exemple, pour Gym'Après Cancer (GAC) qui vient de fêter ses dix ans. Mon rôle est de suivre les études en cours, d'être en relation avec les chercheurs universitaires et hospitaliers, de faire le lien entre eux et les structures fédérales pour faciliter les contacts, les recherches de financement des études, la transmission de l'information, la relation avec la Direction Technique Nationale pour l'enrichissement des formations fédérales et de l'offre de pratique sur la base de nos études, etc. Enfin, j'essaie de valoriser la communication du travail de l'IRAPS partout où je peux et de susciter des projets. Nous avons ainsi créé le Prix de l'IRAPS pour récompenser des structures qui lancent des actions de recherche.

En quoi l'IRAPS peut être important pour les clubs ?

Pour les dirigeants qui n'ont pas d'appétence particulière pour le domaine scientifique, il faut qu'ils sachent que le travail de l'Institut a un impact direct sur les clubs puisque les résultats de nos études sont ensuite répercutés sur les formations des animateurs qui deviennent alors plus compétents, plus performants, plus référents pour certains publics cibles. Ils

constitueront donc un gain de sérieux et de notoriété pour les clubs qui veulent développer des programmes spécifiques tels que Gym'Après Cancer, Diabète et Surpoids ou NeuroGyV, par exemple.

Qu'aimeriez-vous améliorer ?

Clairement, la visibilité du travail de l'IRAPS auprès des différents publics concernés, en interne sur le site fédéral, auprès des Comités Départementaux et Régionaux, mais aussi en direction des dirigeants de clubs et des animateurs. À l'extérieur aussi, auprès des professionnels de santé ou du grand public. C'est notre faiblesse. J'aimerais également valoriser davantage notre travail auprès de partenaires potentiels, comme les mutuelles ou les assureurs, qui pourraient financer des études. Je suis une bénévole passionnée par ces sujets et j'y consacre beaucoup de temps, en plus de ma mission de vice-présidente Innovations et Recherches.

Recueilli par Vincent Rousselet-Blanc

L'IRAPS RAMÈNE SA SCIENCE

Structure unique dans le monde fédéral sportif, l'IRAPS est l'un des fleurons de la FFEPGV. Dédié à la recherche scientifique et médicale, l'Institut permet à la Fédération de renforcer ses savoirs et savoir-faire dans le développement du sport santé pour tous.

L'Institut de Recherches en Activité Physique et Santé (IRAPS) est une structure de la FFEPGV qui rassemble des expertises autour de plusieurs projets de recherches validés par le Comité Directeur Fédéral. La FFEPGV est la seule Fédération à avoir un institut dans ce domaine. C'est pourquoi elle se démarque des autres fédérations et est reconnue à l'externe pour son expertise. La création d'un univers "Santé" dans la nouvelle plateforme de marque arrive pour enrichir encore un peu plus cette légitimité et cette expertise.

RENFORCER CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES

L'Institut a pour but d'initier, de coordonner et de développer des programmes de recherches et d'innovation concernant l'influence de la pratique physique sur la santé physique, mentale et sociale, en liaison avec les intérêts des licenciés de la Fédération. Il établit une veille scientifique. Par les résultats qu'il diffuse, l'IRAPS favorise, en outre, l'évolution et l'enrichissement des savoir-faire et des connaissances au sein des cursus de formation et contribue à la valorisation de l'image fédérale en tant que vitrine de la recherche et de l'innovation.

DES ÉTUDES TRÈS POINTUES

Avec le projet politique eVolution#2024, l'IRAPS connaît un nouveau souffle et plusieurs études sont en cours :



- ▶ « Évaluation des habitudes de vie des sportifs français : étude de cohorte EPGV. » Dr David Hupin Saint-Etienne.
- ▶ « Impact du marketing social dans les actions collectives de prévention - Cas des ateliers « prévention des chutes » chez les personnes âgées ». Luc Goëthals - SNA-EPIS EA 4607-PHD Studen, Université de Saint-Etienne.
- ▶ « Pratique sportive des seniors et modes de vies actifs ». Cette recherche inter-universitaire, qui débutera également en septembre 2019, est menée par les membres du groupe socio-historique de l'IRAPS : Pr Yves Morales (Université de Toulouse), Pr Jean Saint-Martin (Université de Strasbourg), Pr Yves Travaillet (Université de Bordeaux, site de Pau), Pr Pierre-Alban Lebecq (ILEPS de Cergy-Pontoise) et le Pr Natalia Bazoge (Université de

Grenoble). Elle étudiera les formes d'engagement des publics seniors dans des activités physiques dans la perspective d'adapter les programmes d'action « Sport/Santé - Activité Physique / Santé » aux caractéristiques et aux besoins exprimés par ces publics ».

- ▶ « Activité physique et vieillissement actif en milieu associatif » : Cette recherche qui débutera en 2019-2020, contribuera à évaluer les effets de l'activité physique par une approche globale (en associant le milieu médical, l'associatif et la recherche) sur le vieillissement de la population, et la relation activité physique / vieillissement ; mais également à mesurer l'impact du sport associatif auprès des seniors dans les domaines de l'interaction sociale, la conscience de soi, les sentiments et l'humeur, le

UNE ÉQUIPE COMPLÉMENTAIRE

Coordonné par un(e) élu(e) du Comité Directeur Fédéral, Marilyne Colombo, l'IRAPS est composé de trois élus, d'un membre de la Direction Technique Nationale, du médecin fédéral, Jean-Claude Barthélémy, ainsi que de plusieurs professeurs de médecine et universitaires. Une Commission Médicale vient renforcer ces groupes d'experts. Un groupe socio-historique de quatre personnes complète cette équipe. Tous les membres interviennent à titre bénévole.

plaisir dans les activités... En collaboration avec l'Université de Reims Champagne Ardennes.

UNE VITRINE DE LA FÉDÉRATION

L'IRAPS permet à la Fédération :

- d'expliciter les liens entre Activité physique et sportive et Santé, à tous les âges de la vie,
- de communiquer en produisant et diffusant de l'information scientifique et pédagogique,
- de réaffirmer la politique fédérale de partenariats de compétence avec les Universités, les CHU, grandes écoles et autres organismes de recherche,
- d'être un levier d'innovation et de changement dans les domaines technique et pédagogique.

Vincent Rousselet-Blanc

Rétro

FFEPGV : L'HISTOIRE PASSÉE... EN REVUES

Pour véhiculer ses principes fondateurs de sport santé pour tous, la FFEPGV et les mouvements qui l'ont précédée ont toujours eu recours à une revue vitrine. Avec le concours du service « Archives » de la Fédération et sur la base des travaux de l'Institut Français de l'Éducation, nous vous retraçons l'Histoire de ces magazines.

1890-1935 : « LA REVUE DES JEUX SCOLAIRES »

Fondée par la ligue girondine de l'éducation physique et le Dr Philippe Tissié, la revue est un organe de doctrine et de combat relatant les faits scientifiquement établis en éducation physique ainsi que des articles patriotiques et de préparation militaire. *La Revue des jeux scolaires* contribue ainsi à l'évolution des idées nouvelles en gymnastique éducative en prenant pour base les principes de la méthode suédoise de Ling. Une gymnastique douce aux gestes simples. L'intérêt que lui témoignent les officiers de l'armée française et des armées étrangères lui permet de poursuivre son œuvre éducative et réformatrice. Sa devise d'ailleurs ne trompe pas : « Pour la Patrie ! Par le Foyer, par l'École, par la Caserne ». Soucieuse d'ancrer dans son message les bienfaits en termes d'hygiène scolaire et sociale de l'éducation physique, elle prend en 1906 le titre de *Revue des jeux scolaires et d'hygiène sociale*.



décédé cette même année. Le texte inséré dans tous les numéros de 1935 à 1936 pose clairement ses objectifs : « Éducateur physique, au travail, nous travaillons pour toi ; de ton côté travaille seul à t'assurer dans l'ordre professionnel l'autorité indispensable, les connaissances scientifiques et techniques qui te permettront de faire une œuvre régénératrice splendidement

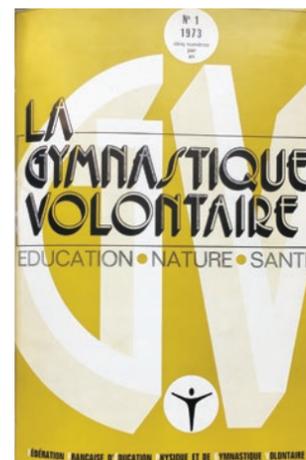
utile. Seule, leur acquisition et leur perfectionnement, vont t'élever jusqu'au niveau social du pédagogue ou du médecin, te feront mériter avec la confiance de tes dirigeants le respect des élèves et l'estime de leurs familles. Seule leur possession fera de toi, pour la satisfaction de ta propre conscience, l'éducateur parfait que tu as à cœur de devenir et de rester. » En 1940, la *Revue médicale d'éducation physique* prendra sa relève.

A PARTIR DE 1940 : « LA REVUE MÉDICALE D'ÉDUCATION PHYSIQUE »

En 1940, le Dr Raoul Fournié crée la *Revue médicale d'éducation physique* avec pour sous-titre : L'Homme sain qui deviendra, en 1950, le titre principal. Fort de sa devise *Pour la patrie, par le foyer et par l'école*, la revue

va diffuser les conceptions générales sur l'éducation physique et le sport, les techniques et les formes pédagogiques. *Les journaux médicaux sont légion*, peut-on lire dans le premier numéro en janvier 1940. « ... Nous avons la certitude de combler une lacune [...]. Il n'en est pas [de journal médical] qui s'occupe de l'homme sain [...]. Nous pensons être utiles aux confrères de plus en plus nombreux qui ont bien saisi l'importance de l'exercice physique, soit à titre hygiénique, soit comme adjuvant important [...] de leur médication dans une foule de troubles. Nous pensons aussi à tous ceux, médecins ou éducateurs, qui s'occupent des enfants ou des adolescents ».

DE « L'HOMME SAIN » À « LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE », PREMIER MAGAZINE DE LA FFEPGV



En 1950, la revue prend le titre de *Éducation physique et médecine : l'homme sain*. Elle est destinée aux médecins, professeurs d'éducation physique, instituteurs, rééducateurs. En 1954 *L'Homme Sain* devient propriété et organe officiel de la Fédération française de gymnastique éducative (FFGE), ex-Ligue française de l'éducation physique. *L'Homme sain* traite essentiellement de grands problèmes philosophiques, scientifiques, techniques et pédagogiques de l'éducation physique et de la médecine appliquée. Comme on peut le lire dans un numéro de 1958, la revue *lutte contre les déviations des idéaux éducatifs*, les excès du sport et l'utilisation de l'exercice physique dans les buts qui seraient éloignés de l'hygiène corporelle, de

l'éducation morale et du souci primordial d'efficacité sociale. En 1964 la Fédération devient la Fédération française de gymnastique éducative et de gymnastique volontaire (FFGEGV) puis en 1973, après la fusion entre la Fédération française de l'éducation physique (FFEP) et la FFGEGV, elle devient la Fédération française de l'éducation physique et de gymnastique volontaire (FFEPGV). *L'Homme Sain* change alors de titre pour devenir *La Gymnastique Volontaire*, premier magazine de la nouvelle FFEPGV. Le magazine se veut « le meilleur instrument de la formation permanente pour tous ses cadres : la revue traitera de bases essentielles, des principes techniques, elle présentera des modèles d'application et informera des notions essentielles relatives aux activités et au sport de plein air que l'on peut pratiquer

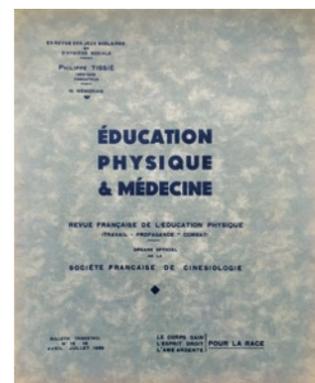
pour son plaisir et son profit, toute une vie » (n° 1 de 1973).

DE LOISIRS SANTÉ À CÔTÉ CLUB

Avec la FFEPGV, la santé prend un sens positif. Les notions de « loisir », de droit à la santé, « droit au loisir » prennent tout leur sens et marquent une nouvelle étape dans l'histoire du développement personnel. Une majeure partie du magazine est consacrée à la formation des professeurs et moniteurs d'éducation physique. Son contenu rend compte de l'actualité fédérale, d'articles de technique et de pédagogie générale ou encore de l'histoire de l'éducation physique et des comptes rendus de stages, conseils, exposés médicaux. En 1982, le magazine de la Fédération change à nouveau de titre et devient *Loisirs et Santé*. La revue propose de nouvelles rubriques telles que

les Cahiers de la gymnastique volontaire, des dossiers comme « sciences humaines et pratiques Sportives », « Hypertension » des pages « Santé » avec présentation de sports à la portée de tous, et des sujets du type « Activités physiques et surveillance médicale », « Le sport après 40 ans ». Le magazine évoluera sous ce titre jusqu'en 2010. C'est là qu'il changera de nom pour devenir *Côté Club*. Trimestriel jusqu'en 2019, *Côté Club* devient mensuel en janvier 2019. Il est aujourd'hui diffusé à 25 000 exemplaires et se veut toujours l'outil indispensable des dirigeants et des animateurs de la Fédération qui le reçoivent gratuitement.

Vincent Rousselet-Blanc



RETOUR EN IMAGES

EURONORDICWALK Vercors - (Auvergne / Rhône-Alpes) - 7-10 juin

Du 7 au 10 juin s'est déroulé dans le Vercors, l'Euronordicwalk, le plus gros rassemblement de marche nordique d'Europe. L'occasion pour la FFEPGV de présenter pour la première fois en public sa nouvelle marque Vitafédé.



Présentation d'ateliers de renforcement musculaire au pied du podium et sur le podium de la FFEPGV



Formation des animateurs sur le nouveau programme marche nordique et marche active par Séverine Vidal



En exclusivité, le nouveau programme d'entraînement de 12 semaines de marche nordique a été dévoilé lors de l'événement.



Première sortie officielle pour Vitafédé, la nouvelle marque de la Fédération et de nombreux visiteurs pour la découvrir



Les CTN, Séverine Vidal et John Picard ont participé au défi en soutien au programme Gym Après Cancer qui fête ses 10 ans !

Le Village Sport santé Orléans (Centre-Val de Loire) - 29 juin

Les températures caniculaires n'ont pas empêché le Coreg EPGV Centre-Val de Loire d'organiser, le samedi 29 juin, son premier Village Sport Santé, au cœur d'Orléans, place du Martroi. Pour le confort des 3500 visiteurs et pour celui des animateurs, dirigeants et bénévoles chargés des stands, des animations et des démonstrations, des endroits ombragés, des casquettes offertes, un espace fraîcheur et de l'eau à volonté avaient été prévus. À travers cet événement, le Coreg Centre-Val de Loire a pu relayer les engagements fédéraux en matière de sport santé et présenter un panel représentatif des activités proposées dans les associations de son territoire.



GÉVÉDIT un service + EPGV

UN CATALOGUE COMPLET

240 PAGES
de produits,
de solutions et
d'avantages !

Exclusivement
réservé aux clubs,
dirigeants, animateurs
et licenciés FFEPGV



A partir de
5,95€
L'unité

POWER BANDES

> Long. 105 cm

Réf.	Force	Coloris	Larg.	L'unité	À PARTIR DE :	
					10	20
110059	Extra souple		13 mm	6,90€	6,50€	5,95€
110060	Souple		19 mm	9,90€	9,25€	8,55€
110061	Medium		21 mm	11,00€	10,45€	9,95€
110068	Forte		29 mm	14,90€	13,90€	12,95€



KIT SUSPENDER

1 Kit Classic

Ensemble complet livré
avec son sac de rangement.

Réf.	L'unité	À partir de 3
110081	28,90€	26,90€

2 Kit Pro

Modèle complet pour une utilisation intensive.
Livré avec son sac de rangement.

Réf.	L'unité	À partir de 3
110062	43,95€	39,95€



PRIX EN BAISSÉ



FIT KETTLEBELL

Réf.	Poids	Coloris	L'unité
120171	2 kg		6,95€
120172	4 kg		9,95€
120173	6 kg		14,95€
120174	8 kg		19,95€



POWER BAG

> Long. 50 x diam. 20 cm

Réf.	Poids	L'unité
120130	5 kg	42,95€
120131	10 kg	49,95€

PACK CROSS TRAINING

SPORT-SANTÉ

l'essentiel pour ouvrir
un nouveau cours !

Pack composé de :

Quantités	Contenu du pack
4	Fit kettlebell 2 kg
2	Fit kettlebell 4 kg
2	Fit kettlebell 6 kg
4	Power bag 5 kg
2	Wall ball 3 kg
2	Wall ball 5 kg
4	Kit suspender
2	Corde d'oscillation légère 10 m
1	Corde d'oscillation lourde 10 m
10	Power bande extra souple
10	Power bande souple
10	Power bande médium
4	Roll mousse Pilates

-15%

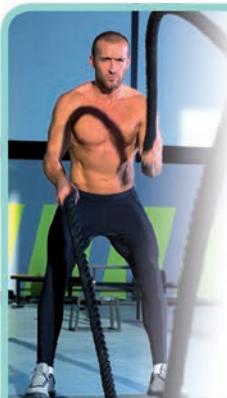
~~1025,00€~~
872,00€

Réf. 120204

PRIX EN BAISSÉ

CORDES D'OSCILLATION

Réf.	Modèle	Taille	Diam.	Poids	L'unité
110070	Légères	10 m	26 mm	3,6 kg	45,90€
110071		15 m		4,6 kg	65,00€
110064	Lourdes	10 m	38 mm	7 kg	69,90€
110065		15 m		11 kg	82,90€



Téléphone : 02 41 44 19 76
www.gevedit.fr

Gévédit - ZA Grand maison - 120 rue Louis Pasteur
49800 TRÉLAZÉ • E.mail : contact@gevedit.fr



Centrale d'achats de la Fédération Française
d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire.